



# Maison du Droit et des Migrations

## Veille sur les migrations et l'asile dans l'espace méditerranéen

février 2016



Hotspot de Moria : les réfugiés arabophones attendent d'être enregistrés. © France terre d'asile

INSTITUT  
FRANÇAIS  
TUNISIE

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
  
Direction du développement  
et de la coopération DDC

 FAMI Fonds Asile,  
Migration et Intégration  
Union européenne  
  
*L'Europe se mobilise* 

Avec le soutien du Fonds Asile Migration Intégration  
de l'Union européenne – FAMI



## Sommaire

- **France terre d’asile**
  - [France terre d’asile à Lesbos](#)
  
- **Développements politiques et juridiques nationaux**
  - [L’insécurité des femmes réfugiés au Liban](#)
  - [Situation des migrants bloqués aux frontières turques](#)
  
- **Institutions européennes et internationales en Méditerranée**
  - [Union européenne et Turquie : en quête d’un accord sur la gestion des réfugiés](#)
  - [Grèce : 3 mois pour assurer une protection effective des frontières extérieures de l’UE](#)
  
- **Migrants et réfugiés en Méditerranée**
  - [« Fuocoammare », la Berlinale sous un prisme migratoire](#)
  - [État des lieux des arrivées et des décès en Méditerranée en 2016](#)

### Actualités de la Maison du droit et des migrations

- Participation au séminaire "la Protection des Droits des Travailleurs migrants : vers la révision et l'harmonisation des Lois et réglementations tunisiennes selon les normes internationales"
- Activités en faveur de l’intégration des enfants libyens à Tunis : des cours de français et d’art thérapie à l’école
- Atelier d’expression artistique : les mots en couleurs
- CinéAsile 9 en partenariat avec Terra di tutti et GVC : Projections-débat autour de courts métrages sur la migration en Méditerranée



## France terre d'asile

---

### France terre d'asile à Lesbos

Une délégation de France terre d'asile [s'est rendue](#) en Grèce du 14 au 17 février afin de rencontrer divers acteurs du terrain et de mieux appréhender la situation.

« L'effroi, tel est le sentiment premier de tout acteur intervenant aux frontières de l'Europe, à quelques encablures de la Turquie ; écrit Pierre Henry. Peu importe la place occupée : institutionnelle ou bénévole, policière ou de protection. L'effroi devant l'exode, les regards fatigués, le destin incertain de vieillards ou d'enfants nouveaux nés. L'effroi devant le nombre, l'effroi devant l'impuissance des vieux pays de l'Union à organiser l'accueil. »

Face aux arrivées constantes, « il nous reste à plaider pour l'ouverture de voies de migrations légales en Europe au titre de la relocalisation, des voies sécurisées, rapides, solidaires, notamment à partir de la Grèce » souligne-t-il également.

Le Haut Commissaire des Nations unies aux réfugiés, Filippo Grandi, s'est également [rendu](#) sur l'île quelques jours plus tard.

Il en [a profité](#) pour rappeler la conférence organisée par le Haut Commissariat des réfugiés des nations unies, le 30 mars prochain qui aura pour but de limiter la dépendance des migrants aux passeurs en renforçant les voies légales d'immigration et notamment la relocalisation : « Mais on ne va pas leur dire ; prenez en quelques centaines ou quelques milliers, comme c'est le cas actuellement. On va leur dire d'en prendre des centaines de milliers. En fait, nous espérons qu'ils prennent 10% de la population réfugiée syrienne totale, c'est presque un demi million de personnes. »

[Retour au sommaire](#)

## Développements politiques et juridiques nationaux

---

### L'insécurité des femmes réfugiées au Liban

Les femmes et les filles syriennes réfugiées sont [exposées](#) à de nombreuses formes de harcèlement sexuel et d'exploitation liées au genre au Liban. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle rappelle les violences déjà subies en Syrie où les violences envers les femmes sont prégnantes et le viol est utilisé comme arme de guerre comme l'a rapporté le International Rescue Committee (IRC).



En arrivant au Liban ces femmes réfugiées sont susceptibles d'être confrontées à de nombreuses violences liées à leur sexe de la part des bailleurs, employeurs ou divers prestataires de services et de secours, de l'agression verbale à l'exploitation sexuelle en passant par des mariages précoces forcés.

Depuis cinq ans, ces formes de discrimination, d'exploitation et de harcèlement perdurent comme [l'indique](#) Amnesty International dans son dernier rapport « *Je veux un endroit sûr. Les réfugiées de Syrie déracinées et sans protection au Liban* », qui interpelle la communauté internationale sur la grande précarité qui plonge les femmes réfugiées au Liban dans une vulnérabilité préoccupante.

La situation des réfugiés s'est même détériorée avec les mesures restrictives adoptées en janvier 2015 par le gouvernement libanais. L'alourdissement des procédures de régularisation et l'augmentation des coûts de renouvellement des permis de séjour auraient conduit, selon les dernières statistiques onusiennes à l'entrée dans l'irrégularité de 61 % des réfugiés syriens et 86 % des Palestiniens.

Alors que, fin 2015, 53 % des réfugiés syriens au Liban étaient des enfants et 26 % des femmes, cette absence de statut légal précarise d'autant plus les femmes isolées et augmente l'impunité pour toutes les violences ou discriminations liées au genre.

[Retour au sommaire](#)

## Situation des migrants bloqués aux frontières turques

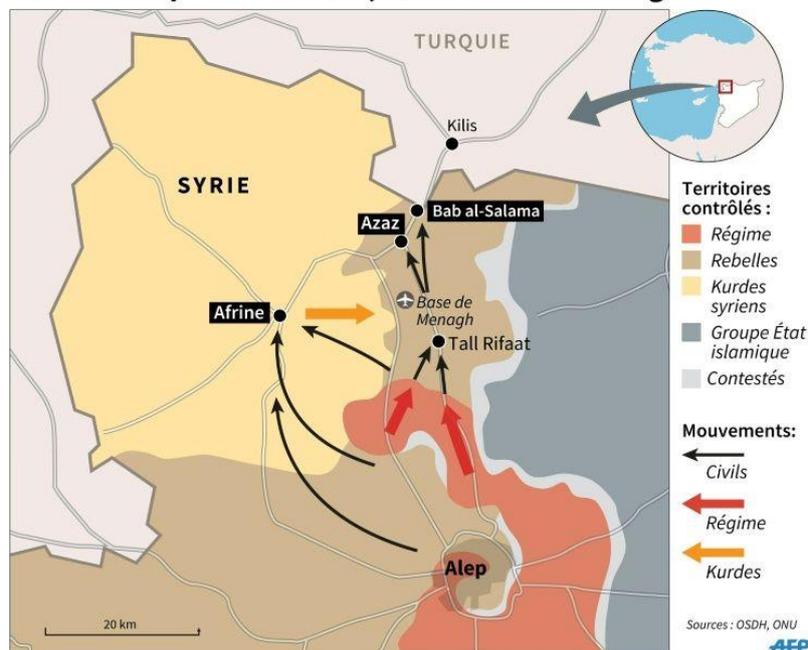
La Turquie a déjà accueilli plus de 2,5 millions de réfugiés syriens depuis le début du conflit et l'exode perdure. Plus d'un tiers des réfugiés vivent dans les [vingt-deux camps](#) déjà saturés, mais ils sont de plus en plus nombreux à vivre en milieu urbain dans des conditions d'extrême précarité et de racisme croissant.

Les autorités turques ont du mal à faire face à l'afflux de migrants syriens et le [sentiment d'hostilité](#) et les actes xénophobes prennent le pas sur la compassion dans l'opinion publique turque. La population reproche au gouvernement turc sa politique de « portes ouvertes », créant un climat de tensions qui inquiète les autorités.

Depuis la fermeture de la frontière avec la Syrie, plusieurs dizaines de milliers de personnes, ayant notamment fui les bombardements du régime d'Assad et de la Russie sur la région au nord d'Alep, [sont bloquées](#) du côté syrien.

Début février, l'Europe, qui cherche par tous les moyens à fermer ses frontières, a [exhorté](#) Ankara d'ouvrir la sienne, en vertu d'un devoir « *moral, sinon légal de non-refoulement* », selon les [mots](#) de Federica Mogherini, la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Cette demande européenne, appuyée par les Nations unies a provoqué l'ire du gouvernement turc : « *Nous avons accueilli 3 millions de Syriens et d'Irakiens dans notre maison. Combien en avez-vous pris ? Quel pays les a laissés entrer ?* » [s'est enquis](#) le président Recep Tayyip Erdoğan.

## Les rebelles pris en tenaille, les civils fuient le régime



Süleyman Tapsiz, gouverneur de la province frontalière de Kilis a également réaffirmé les actions humanitaires de la Turquie en faveur des Syriens « *Il n'y a pas besoin de les laisser entrer car tous leurs besoins sont pris en charge* », a-t-il déclaré, se référant à la construction de camps des deux côtés de la frontière.

[Retour au sommaire](#)

## Institutions européennes et internationales en Méditerranée

### Union européenne et Turquie : en quête d'un accord sur la gestion des réfugiés

Angela Merkel [s'est rendue](#) à Ankara lundi 8 février, [faisant suite](#) à la visite du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve le 5 février, avec l'objectif d'accélérer la mise en œuvre du [plan d'action](#) UE-Turquie adopté le 29 novembre dernier à Bruxelles. La Commission européenne a quant à elle [publié](#) le 10 février un « état des lieux » sur la mise en œuvre de ce plan d'action commun. Alors que certains [s'interrogent](#) sur la légitimité de ces rencontres à répétition, la Turquie s'est contentée de faire des propositions symboliques quant à la collaboration avec les organisations et les forces de police allemandes.

Le plan, qui [prévoit d'octroyer](#) trois milliards d'euros à la Turquie, est censé permettre une meilleure gestion des frontières terrestres et maritimes et la lutte contre les passeurs, tout en portant assistance aux réfugiés syriens. Toutefois, l'Union Européenne [critique](#) les politiques mises en place par Ankara : elle dénonce un « appel d'air », notamment du fait de l'absence d'obligation de visas



pour les ressortissants des pays du Maghreb et reproche au gouvernement turc son manque d'action contre les réseaux de passeurs et contre les nombreux départs de ses côtes.

Un sommet UE –Turquie était prévu le 18 février mais a été déplacée au 7 mars. En préparation de cette réunion Donald Tusk, président du Conseil européen, [s'est rendu](#) en Turquie mais également en Grèce et dans les Balkans.

[Retour au sommaire](#)

## Grèce : 3 mois pour assurer une protection effective des frontières extérieures de l'UE

La Grèce est dans le viseur de la Commission européenne concernant la protection des frontières extérieures de l'Union. Suite à un rapport publié le 2 février par des experts d'États membres et des représentants de la Commission constatant des « *manquements graves dans l'exécution du contrôle aux frontières extérieures* », des recommandations [ont été effectuées](#) dans le but « *de garantir que la Grèce applique de façon correcte et effective l'ensemble des règles de Schengen relatives à la gestion des frontières extérieures* ». Les mesures recommandées, [adoptées](#) officiellement par le Conseil européen le 12 février, visent à améliorer la procédure d'enregistrement des migrants, par la mise à disposition d'effectifs et de lecteurs d'empreintes digitales, et le déploiement de gardes-frontières européens.

Le rapport [souligne](#) que c'est à la Grèce de fournir les places d'hébergement pendant la procédure d'enregistrement des migrants et d'initier les procédures de retours pour « *ceux qui n'ont pas besoin de protection internationale* ».

Cependant, la Commission « *acte des efforts consentis par les autorités grecques pour améliorer la situation* » indique Dimitris Avramopoulos, Commissaire européen pour la migration. La Grèce [a notamment créé](#) un « organe central de coordination pour la gestion des migrations » contrôlé par l'armée, en vue [d'accélérer](#) la mise en place des hotspots et la proportion de migrants, dont les empreintes digitales sont enregistrées à leur arrivée, est passée de 8% en septembre 2015 à 78% en janvier. Le ministre grec de la Défense, Panos Kamimenos a annoncé le 15 février que trois nouveaux hotspots, en plus de celui de Lesbos étaient "prêts à fonctionner". Toutefois, le gouvernement grec fait face à la contestation de certains habitants des îles grecques touchées, notamment à Kos, où des heurts [ont eu lieu](#) avec la police.

Par ailleurs, la Commission a recommandé « *une restauration des transferts au titre de Dublin vers la Grèce* » au mois de mars. Ces transferts avaient été suspendus en 2010 suite aux « *défaillances systémiques* » de son régime d'asile et risques de traitements inhumains ou dégradants (article 3 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme) constatées par la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne. La Commission considère cependant que des progrès doivent encore être réalisés, tels que l'amélioration des capacités



d'accueil et des conditions de vie des demandeurs d'asile en Grèce et la garantie d'un accès effectif à la procédure d'asile.

Enfin, l'OTAN, qui [s'était dite prête](#) jeudi 11 février à effectuer des patrouilles en mer Égée, [a annoncé](#) dès le vendredi 12 avoir trouvé un accord avec les parties prenantes pour commencer une mission de surveillance le jour même. Le chef de l'OTAN a assuré qu'« *il ne s'agit pas d'arrêter ou de repousser des bateaux de réfugiés* » mais « *d'effectuer des activités de surveillance* » et de cibler les réseaux de passeurs « *exploitant* » les migrants. Cependant, le doute persiste sur ce qu'il adviendra des bateaux interceptés : seront-ils renvoyés en Turquie, ou remorqués vers les côtes grecs ?

[Retour au sommaire](#)

## Migrants et réfugiés en Méditerranée

### « Fuocoammare », la Berlinale sous un prisme migratoire

La 66<sup>ème</sup> édition de la Berlinale a attribué l'ours d'or à Gianfranco Rosi pour son film « Fuocoammare », qui [se déroule](#) à Lampedusa et donne à voir le quotidien de la petite île italienne à travers les yeux d'un enfant. Ce documentaire [n'était pas](#) le seul en lice à avoir fait des migrants son sujet principal : dans « Les sauteurs » un jeune malien [filme](#) sa vie à Gurugu, la forêt marocaine surplombant Melilla. Cette édition très politisée de la Berlinale a également mis l'accent sur la crise des réfugiés au travers de l'œuvre de l'artiste chinois Ai Weiwei, [exposée](#) sur le bâtiment abritant le festival.



[Retour au sommaire](#)

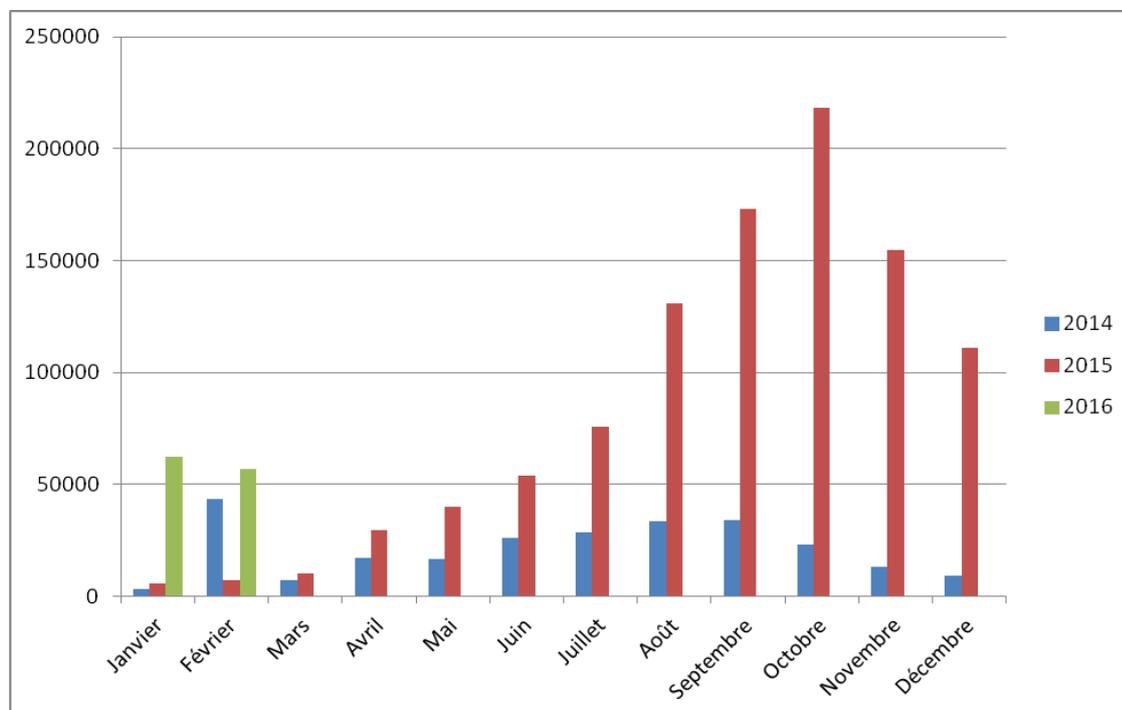
### État des lieux des arrivées et décès en Méditerranée en 2016

En février, 56 964 personnes [sont arrivées](#) en Europe, dont 55 222 par la Grèce, portant à 130 110 le nombre de migrants arrivés du 1<sup>er</sup> janvier au 29 février 2016. Pour rappel, ils n'étaient que 12 821 sur la même période en 2015.

Alors qu'en 2015, les hommes seuls [constituaient](#) la majorité des migrants, l'année 2016 est pour l'instant marquée par une majorité de femmes (20%) et d'enfants (34%) qui fuient les zones de conflits. Les ressortissants de Syrie (41%), d'Afghanistan (27%) et d'Irak (17%) sont toujours en majorité parmi les personnes tentant la traversée.



Malheureusement, 410 personnes ont déjà trouvées la mort ou sont portées disparues depuis le début de l'année.



[Retour au sommaire](#)

## Actualités de la Maison du droit et des migrations

### Participation au séminaire "la Protection des droits des travailleurs migrants : vers la révision et l'harmonisation des lois et réglementations tunisiennes selon les normes internationales"

Le ministère des Affaires sociales tunisien, le Bureau international du travail et le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme ont organisé, les 11 et 12 février 2016, un séminaire tripartite sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants. Cette rencontre avait pour ambition de conduire à la révision et l'harmonisation des lois et réglementations tunisiennes pour les adapter aux normes internationales en la matière – notamment les conventions de l'Organisation internationale du travail (C97, C143, C189) et la Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille (Convention membres 1990).

En associant les organisations de la société civile comme Tunisie Terre d'asile et des associations de migrants, le gouvernement a indiqué sa volonté d'assurer la cohérence entre les textes de loi et la nouvelle Constitution tunisienne, dans un processus participatif.

Pendant deux journées, des ateliers techniques ont été dédiés aux quatre thématiques suivantes : les droits des Tunisiens résidant à l'étranger et l'intégration socio-économique des migrants tunisiens de retour ; les travailleurs domestiques en Tunisie ; la révision des prérogatives et rôles de l'inspecteur du travail dans la protection de tous les travailleurs migrants et les réformes de l'accès au marché du travail.



© Journal « Le Temps »

## Activités en faveur de l'intégration des enfants libyens à Tunis : des cours de français et d'art thérapie à l'école

Deux projets soutenus par la Maison du droit et des migrations ont été lancés début février avec les enfants libyens de l'école de Mutuelleville, à Tunis.

Un premier projet de cours de français hebdomadaires à l'intention d'une quarantaine d'enfants du secondaire, est porté par l'Observatoire des droits de l'homme, du développement et des médias, une association tunisienne ayant pour objectif d'apporter une assistance aux exilés de Libye. Coordonnés par une professeur de français langue étrangère et animés par des étudiants bénévoles, les cours de français rencontrent chaque samedi matin un grand succès auprès des enfants qui éprouvent des difficultés à s'intégrer en Tunisie où le français est quotidiennement utilisé, à l'écrit comme à l'oral.

En parallèle, des cours d'art thérapie sont organisés par l'Association Artistes Maghrébines pour les élèves du primaire. Utilisant l'art plastique comme moyen d'expression, ces ateliers permettent aux enfants de se divertir et de s'exprimer à travers la peinture, le dessin, le collage et d'autres activités ludiques comme des spectacles de clown ou de la danse. Ces ateliers, encadrés par une psychologue, sont aussi une occasion pour les familles et les enfants de se réunir, de partager des moments conviviaux avec des Tunisiennes et des Tunisiens et d'oublier ainsi, un peu, les souffrances liées à l'exil.

### Atelier d'expression artistique : les mots en couleurs

En partenariat avec l'Association Artistes Maghrébines, s'est tenu le 7 février à la Fondation Rosa Luxembourg, un atelier d'expression artistique pour les familles de réfugiés syriens, irakiens et algériens. Après une présentation sur le mouvement expressionniste, les familles ont été invitées à se saisir de pinceaux, crayons et craies pour dessiner librement leurs envies.

Les œuvres de tous les participants sont actuellement exposées à la Maison du droit et des migrations.



## CinéAsile 9 en partenariat avec Terra di tutti et GVC : Projections-débat autour de courts métrages sur la migration en Méditerranée

La Maison du droit et des migrations a organisé en partenariat avec GVC et leur festival Terra Di Tutti, la neuvième édition de son ciné-débat CinéAsile, jeudi 25 février.

Cette première soirée consacrée à la projection des films de ce festival qui traitent de migration et d'asile est le premier d'un cycle de trois ateliers étalés sur trois mois. Dans une salle comble, la projection spéciale de trois courts-métrages sur la migration en Méditerranée a été suivie d'un débat entre les intervenants de la Maison du droit et des migrations, de GVC, et de Cospe.



©association Terra Di Tutti

[Retour au sommaire](#)

Certains articles de cette « Veille » ont été initialement publiés dans les Veilles Europe bimensuelles de France terre d'asile.

Pour toute question ou contribution, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

[contact@maison-migrations.tn](mailto:contact@maison-migrations.tn)